

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL D'OYONNAX

1 rue Bichat

01100 OYONNAX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL D'OYONNAX

1 rue Bichat

01100 OYONNAX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Gérald Bronzina

Commissaire aux comptes

**OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL D'OYONNAX**

1 rue Bichat

01100 OYONNAX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL D' OYONNAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Siège social :

1, Espace Charles De Gaulle-01100 Oyonnax

Tél : 04 74 77 22 88 – Fax 04 74 77 96 37

E-Mail : contact@audit01.fr

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET D'AUDIT MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE LYON
S.A CAPITAL 38 112 €- 379 219 124 RCS BOURG- APE 6920 Z-TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 62 379 219 124

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous vous informons par ailleurs que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté notamment sur l'estimation des subventions reçues et à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

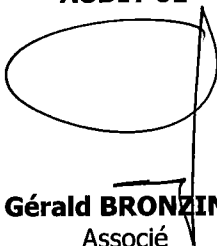
3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Oyonnax, le 17 mars 2014
Le Commissaire aux comptes,

AUDIT 01



Gérald BRONZINA
Associé

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 03/07/2014

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 365	2 125	240	0,13	504	0,20
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	96 109	23 985	72 124	40,01	5 989	2,33
Immobilisations en cours					3 708	1,44
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	98 474	26 109	72 364	40,14	10 201	3,97
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	991		991	0,55	594	0,23
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 094		1 094	0,61	1 392	0,54
Avances & acomptes versés sur commandes	1 132		1 132	0,63	1 130	0,44
Clients et comptes rattachés	1 328		1 328	0,74	630	0,25
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	19 494		19 494	10,81	91 976	35,77
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	81 050		81 050	44,96	147 904	57,52
Charges constatées d'avance	2 821		2 821	1,56	3 293	1,28
TOTAL (II)	107 910		107 910	59,86	246 920	96,03
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	206 384	26 109	180 274	100,00	257 121	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	155 110	86,04	147 081	57,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-26 035	-14,43	8 029	3,12
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	129 075	71,60	155 110	60,33
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 579	5,31	70 387	27,38
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	13 913	7,72	11 825	4,60
. Organismes sociaux	20 669	11,47	16 087	6,26
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 287	2,93	3 713	1,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 750	0,97		
TOTAL (IV)	51 199	28,40	102 011	39,67
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	180 274	100,00	257 121	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 03/07/2014

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	2 480		2 480	49,27	1 824	27,28	656	35,96
Production vendue biens								
Production vendue services	2 552		2 552	50,71	4 861	72,72	-2 309	-47,49
Chiffres d'Affaires Nets	5 033		5 033	100,00	6 685	100,00	-1 652	-24,70
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			180 644	N/S	221 868	N/S	-41 224	-18,57
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			7 031	139,70	6 993	104,61	38	0,54
Total des produits d'exploitation (I)			192 707	N/S	235 545	N/S	-42 838	-18,18
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 508	29,96	1 139	17,04	369	32,40
Variation de stock (marchandises)			299	5,94	-47	-0,69	346	736,17
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-397	-7,88	1 018	15,23	-1 415	-138,99
Autres achats et charges externes			45 822	910,43	69 362	N/S	-23 540	-33,93
Impôts, taxes et versements assimilés			6 072	120,64	5 459	81,66	613	11,23
Salaires et traitements			116 541	N/S	110 490	N/S	6 051	5,48
Charges sociales			44 432	882,81	41 125	615,18	3 307	8,04
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 162	122,43	2 809	42,02	3 353	119,37
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			220 439	N/S	231 355	N/S	-10 916	-4,71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-27 732	-550,99	4 190	62,68	-31 922	-761,85
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			1 780	35,37	3 897	58,29	-2 117	-54,31
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			1 780	35,37	3 897	58,29	-2 117	-54,31
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			82	1,63	57	0,85	25	43,86
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			82	1,63	57	0,85	25	43,86
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 697	33,72	3 839	57,43	-2 142	-55,79
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-26 035	-517,28	8 029	120,10	-34 064	-424,25

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 03/07/2014

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	194 486	N/S	239 442	N/S	-44 956	-18,77
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	220 521	N/S	231 413	N/S	-10 892	-4,70
RÉSULTAT NET	-26 035	-517,28	8 029	120,10	-34 064	-424,25
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 03/07/2014

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 180 274,12 E.

Le résultat net comptable est une perte de 26 034,61 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/06/2014 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 03/07/2014

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 98 474

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 365	526		2 365
Immobilisations corporelles	27 782	72 034		96 109
Immobilisations financières				
TOTAL	30 148	72 560		98 474

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 26 109

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 862	836		2 125
Immobilisations corporelles	18 085	3 686		23 985
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	19 947	4 522		26 109

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Brevets licenc.droits sim	2 365	2 125	240	de 1 à 4 ans
Instal./agenc.divers	68 851	3 515	65 336	10 ans
Mat.bureau & informatique	27 257	20 470	6 788	de 1 à 10 ans
TOTAL	98 474	26 109	72 364	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 23 643

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	23 643	23 643	
TOTAL	23 643	23 643	

ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 03/07/2014

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 19 494**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	19 494
Disponibilités	
TOTAL	19 494

3.4 - Charges constatées d'avance = 2 821

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 03/07/2014

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 155 110

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 51 199

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 579			
Dettes fiscales & sociales	39 869			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	1 750			
TOTAL	51 199			

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 22 852

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 652
Dettes fiscales & sociales	19 200
Autres dettes	
TOTAL	22 852

4.4 - Produits constatés d'avance = 1 750

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 033**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 480	49,29 %
Prestations de services	977	19,41 %
Produits des activités annexes	1 575	31,31 %
TOTAL	5 033	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

OFFICE DU TOURISME D'OYONNAX
RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

page 7

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros
 - Avec comptes substitués

Edité le 03/07/2014

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>					
b) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>					
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>					
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

Observations complémentaires

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL D'OYONNAX

1 rue Bichat

01100 OYONNAX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**



Gérald Bronzina
Commissaire aux comptes

**OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL D'OYONNAX**

1 rue Bichat

01100 OYONNAX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice et dont nous avons été avisé en application de l'article R.612-7 dudit code.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Siège social :

1, Espace Charles De Gaulle-01100 Oyonnax

Tél : 04 74 77 22 88 – Fax 04 74 77 96 37

E-Mail : contact@audit01.fr

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET D'AUDIT MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE LYON
S.A CAPITAL 38 112 €- 379 219 124 RCS BOURG- APE 6920 Z-TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 62 379 219 124

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERAL

❖ Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé

Première convention :


Membres concernées : Représentants de la Communauté de Communes d'Oyonnax

Nature et objet : Subvention de fonctionnement

Modalités : Votre association a bénéficié d'une subvention de fonctionnement accordée par la Communauté de Communes d'Oyonnax.

Le produit constaté dans les comptes à la clôture des comptes de l'exercice 2013 s'élève à 170 000 Euros.

Fait à Oyonnax, le 17 mars 2014
Le Commissaire aux comptes,

AUDIT 01

Gérald BRONZINA
Associé